

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2025-25**

L'an deux mille vingt-cinq-----
Le 17 décembre à 18h00-----
Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. Emmanuel DEXET,
Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 10 décembre 2025

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 2

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS : Mmes BELAIR Florence, DESSEX Martine, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs DEVARISSIAS Philippe, DEXET Emmanuel, GERVILLE REACHE Fabrice, TRICARD Jacques.

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme CHEYRONNAUD Céline, pouvoir donné à Mme BELAIR Florence, Mme LACOURARIE Bernadette, pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice.

EXCUSES : Mmes HILAIRE GENIN Karine, PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal, Mrs CHIROL Christian, SANBA Issame.

SECRETAIRE : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU

OBJET : **Suppression d'emplois permanents et mise à jour du tableau des effectifs**

Exposé :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;
Vu le budget du CIAS ;
Vu le tableau actuel des effectifs du CIAS ;
Vu l'avis favorable émis par le comité social territorial placé auprès du centre de gestion de la Haute-Vienne lors de sa séance du 7 novembre 2025,

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration la nécessité de supprimer des emplois qui sont devenus vacants pour différentes raisons (avancement de grade, mutation...) et ainsi mettre à jour le tableau des effectifs. Il précise que la majorité de ces emplois ont été remplacés par la création de nouveaux emplois par délibérations du Conseil d'Administration.

Il est donc demandé à l'Assemblée de procéder à la suppression des emplois ci-après :

Emplois supprimés	Nombre de postes supprimés
Filière animation	
Animateur principal 2 ^e classe - suite à radiation des cadres – 35/35e	1
Animateur principal 2 ^e classe – suite avancement de grade - 35/35 ^e	1
Adjoint d'animation – suite avancement de grade – 35/35e	1
Adjoint d'animation principal 2 ^e classe – suite mutation - 35/35 ^e	1
Adjoint d'animation – suite création d'emploi ouvert aux contractuels - 30/35 ^e	1
Total	5

Délibération :

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé ci-dessus et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** les suppressions des postes mentionnées ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2026,
- **Décide de modifier**, en conséquence le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2026,
- **Adopte** le nouvel état du personnel au 1^{er} janvier 2026 joint à la présente délibération,
- **Dit** que Monsieur le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 18 décembre 2025.

Le Président,
Emmanuel DEXET

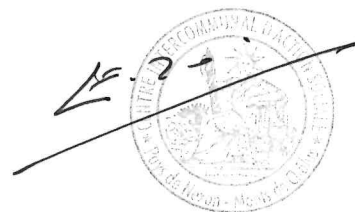


TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 1ER JANVIER 2026 - CST du 6/11/2025 - Délibération 2025-25 - Conseil d'Administration du 17/12/2025

Tableau des emplois						
Service/Filière	Emploi	Grade	Catégorie	Date de création ou de modification	Type poste	Durée hebdomadaire
EMPLOIS PERMANENTS						
Administration Générale Filière Administrative	Directrice	Attaché	A	07/04/2011	permanent	35
	Gestionnaire RH/Finances	Adjoint administratif principal 1e classe	C	06/04/2022-2022-15	permanent	35
	Secrétaire	Adjoint administratif principal 2e classe	C	11/04/2017	permanent	35
Petite Enfance Filière Médico Sociale	Animatrice RPE	Educatrice de Jeunes Enfants	A	26/10/2017	permanent	35
Aide à domicile Filière médico sociale	Responsable de secteur SMAD	Assistant socio éducatif	A	12/12/2022-2022/34	permanent	35
	Responsable de secteur SMAD	Assistant socio éducatif	A	12/12/2022-2022/34	permanent	35
ALSH Filière technique	Agent de service	Adjoint technique territorial	C	9/04/2025-2025-09	permanent	9,26
	Agent de service	Adjoint technique territorial	C	8/10/2025-2025-21	permanent	15
	Agent d'entretien	Adjoint technique Animatrice	C	05/10/2022-2022-29	permanent	10,15
ALSH Filière animation	Directrice ALSH	Animatrice principale 1e classe	B	03/07/2024	permanent	35
	Directrice ALSH	Animatrice	B	26/10/2017	permanent	35
	Directrice ALSH	?	?	8/10/2025-2025-22	permanent	35
	Animatrice ALSH	Assistance à la direction	C	1/7/2025-2025-16	permanent	35
	Animatrice ALSH	Assistance à la direction	C	1/7/2025-2025-16	permanent	30
	Animatrice ALSH	Animateur	B	26/02/2025-2025-04	permanent	23
	Animatrice MS	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	19
	Animatrice TDG	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	15
	Animatrice MS	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	10
	Animatrice MS	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	10
	Animatrice MS	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	10
	Animatrice TDG	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	9
	Animatrice TDG	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	9
	Animatrice LUR	Adjoint d'animation	C	9/4/2025-2025-10	permanent	9

Tableau des Effectifs				ETP
Nom du titulaire actuel du poste	Durée hebdomadaire	Remarque		
EMPLOIS PERMANENTS				
	35	CDI		1
	35	Titulaire		1
VACANT	35			
	31,5	Titulaire Accord temps partiel		0,9
	35	CDD 1 an (15/9/25 au 31/08/26)		1
VACANT	0			0
	9,26	Titulaire		0,26
VACANT	15			0
	10,15	CDD		0,29
	35	Titulaire		1
	35	CDI		1
En cours de recrutement	35			0
	35	Titulaire		1
	30	CDI		0,86
	23	Titulaire		0,65
	19	CDI		0,54
	15	CDI		0,43
	10	CDD		0,28
	10	CDD		0,28
	10	CDD		0,28
	9	CDD		0,25
	9	CDD		0,25
	9	CDD		0,25
19 AGENTS				11,92

POSTES SAISONNIERS						
ALSH Filière animation	Animateur saisonnier	Adjoint d'animation	C	11/04/2019-2019-13	permanent	18 postes pendant les vacances
	Animateur saisonnier	Adjoint d'animation	C	11/04/2019-2019-13	permanent	6 postes pour les mercredi ponctuellement
ALSH Filière Technique	Cartonnier saisonnier	Adjoint technique	C	09/03/2022-2022-06	permanent	1 poste

POSTES SAISONNIERS				ETP
Tableau des effectifs des postes saisonniers				2,83
Total				0,06
Total				2,89

EMPLOIS NON PERMANENTS						
ALSH Filière technique	Cuisinière BTL	Adjoint technique	C	26/02/2025-2025-04	Non permanent	9,26
	Cuisinière BTC	Adjoint technique	C	26/02/2025-2025-04	Non permanent	15
Filière administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	09/04/2025-2025-14	Non permanent	17,5

EMPLOIS NON PERMANENTS				ETP
VACANT	9,26	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DU 10 MARS 2025 AU 9 MARS 2026		0,26
	15	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DU 10 MARS 2025 AU 9 MARS 2026		0,43
	17,5	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DU 28 AVRIL 2025 AU 27 AVRIL 2026		0,5
2 AGENTS				1,19

MISES A DISPOSITION					
Emploi	Grade	Catégorie	date convention de mise à disposition	Durée hebdomadaire	
ALSH Filière Technique	Agent de service	Adjoint technique	C	01/01/2024-31/12/2026	4
	Agent de service	Adjoint technique	C	01/09/2025-31/08/2028	13,05/35e

MISES A DISPOSITION				ETP
Employeur de rattachement	Durée hebdomadaire	remarque		
Commune Flavignac	4			0,11
Commune Janilhac	13,05/35e			0,38
2 AGENTS MIS A DISPOSITION				0,49

AVIS

Objet de la saisine : Suppression de poste – Départ agent et poste vacant

CIAS Pays de Nexon Monts de Châlus

Monsieur le Président du CIAS Pays de Nexon Monts de Châlus, en application :

- du code général de la fonction publique et notamment les articles L.542-1 à L.542-5,
- du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,
- du décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
- du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

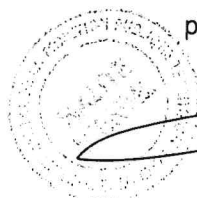
sollicite l'avis du Comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Haute-Vienne sur la suppression des postes vacants suivants :

- 2 postes d'animateur P2 à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation P2 à temps complet
- 2 postes d'adjoint d'animation à 30/35 et à temps complet

Les représentants du personnel d'une part, et les représentants des collectivités d'autre part, ayant pris connaissance du projet décident - et après en avoir délibéré séparément -, d'émettre, à l'unanimité des membres présents des deux collèges, un avis favorable au projet présenté.

Fait à Limoges le 6 novembre 2025

La Présidente
du Comité social territorial
placé auprès du Centre de gestion
de la Haute-Vienne




Sylvie ACHARD